

COMMUNIQUE DE PRESSE du 31 mai 2018  
sur les marchés fonciers ruraux 2017

91, rue du Fg Saint-Honoré  
75008 Paris  
Tél. : 01 44 69 86 00  
Fax : 01 43 87 96 56  
E-mail : [direction@safer.fr](mailto:direction@safer.fr)  
Internet : [www.safer.fr](http://www.safer.fr)

Pour connaître le prix des terres,  
des vignes, des forêts,  
montant des fermages :  
[www.le-prix-des-terres.fr](http://www.le-prix-des-terres.fr)

Association  
régie par la loi du  
1<sup>er</sup> juillet 1901  
SIRET 309 332 310 00031  
APE 9411 Z

Service communication :

Responsable communication :  
Fabienne Marion  
01 44 69 86 37  
[fabienne.marion@safer.fr](mailto:fabienne.marion@safer.fr)

Chargées  
de communication :  
Delphine Golfier  
01 44 69 86 09  
[delphine.golfier@safer.fr](mailto:delphine.golfier@safer.fr)  
France Girard  
01 44 69 86 15  
[france.girard@safer.fr](mailto:france.girard@safer.fr)

## Emploi, biodiversité, paysages, valeur ajoutée... La vitalité des territoires en péril !

En milieu rural, la terre accueille de nombreuses activités. Devant l'abondance de projets et la quantité limitée de foncier, des choix s'imposent.

La tendance à l'agglomération de grandes surfaces au sein d'un nombre limité d'exploitations agricoles se développe. Cette concentration est préjudiciable aux transmissions, aux installations et à la consolidation des exploitations. Elle s'accompagne souvent d'une diminution de la valeur ajoutée et de l'emploi. Son impact concerne les territoires dans leur ensemble : dévitalisation des zones rurales, disparition de certains services, modification des paysages, perte de diversité...

Dans toute l'Europe, des outils de régulation orientent de longue date l'accès à la terre conformément aux projets du territoire. Assurer la transparence des échanges, contrôler pour maîtriser les excès et surtout orienter le foncier vers les projets les plus conformes aux orientations politiques, professionnelles et territoriales, tel est l'enjeu de la régulation.








Tous ces dispositifs sont aujourd'hui confrontés aux limites de leur efficacité face à l'évolution des formes d'accès au foncier : l'achat, la location mais désormais aussi le transfert de parts de sociétés ou la réalisation à façon de l'ensemble des travaux agricoles. Si elles peuvent permettre une gestion optimisée de l'exploitation et une transmission progressive, les sociétés sont de plus en plus souvent utilisées pour s'affranchir des règles et favorisent l'opacité de l'identité de l'exploitant et de son projet.

L'enjeu est d'inventer de nouvelles formes de régulation. Il ne s'agit pas de brider la liberté d'entreprendre ou d'empêcher le développement des exploitations mais au contraire de permettre à d'autres projets de se réaliser.

Une agriculture diversifiée et dynamique, ce sont des emplois, des filières locales, des paysages attrayants, des biotopes accueillants et variés. Des hommes et des activités sur les territoires.

*Demandez le dossier de presse complet.*

### Les prix des biens fonciers ruraux en 2017

						
Terres et prés libres	Terres et prés loués	Vignes ADP	Forêts	Maisons à la campagne	Terrains constructibles	Espaces résidentiels et de loisirs
5 990 €/ha	4 690 €/ha	143 900 €/ha	4 110 €/ha	164 600 € le lot	70 200 € le lot	36 560 €/ha
- 0,8 %	+ 3,0 %	+ 2,3 %	+ 0,2 %	-	- 1,9 %	- 3,3 %

NB : Le magazine *Le prix des terres – Analyse des marchés fonciers ruraux 2017* est disponible au prix de 30 € (hors frais de port) sur le site : [www.le-prix-des-terres.fr](http://www.le-prix-des-terres.fr)